

ANNÉE SCOLAIRE 2025-2026

Toute inscription engage le règlement de l'année complète.
Exemples de tarifs appliqués en fonction de la délibération en vigueur.

Droits d'inscription (pour un élève) Les droits d'inscription sont fixes et plafonnés à 3 par famille ex : 5 inscrits couronnais = 87 euros	- Grand-Couronne - Petit-Couronne - cycle3 et + Métropole	Métropole
	29,00€	61,00€

Important : un abattement de 15 % est appliqué à partir du 2e élève d'une même famille sauf pour les disciplines marquées d'un * et les locations d'instruments. Les élèves résidents de la métropole Rouen Normandie inscrits en 3^e cycle, en cycle spécialisé et CPES bénéficient du tarif couronnais.

ÉVEIL - INITIATION (enfants nés en 2019, 2020 et 2021)		
	GC PC	Métropole
* Jardin musical (2021), éveil musique et danse (2020)	139,48€	319,20€
* Initiation Musique et/ou Danse (2019)	139,48€	319,20€

Tarif trimestriel donné à titre indicatif	
GC PC	Métropole
46,49€	106,40€
46,49€	106,40€

PRATIQUES INSTRUMENTALES ET VOCALES		
Orientation / Cycle 1 et 2 (nés à partir du 1er janvier 2018)		
	GC PC	Métropole
Instrument (+ disciplines liées au cursus)	288,14€	817,88€
2 instruments (+ disciplines liées au cursus)	481,86€	1 365,69€
* Cours collectif seul (FM, culture, musique de chambre, atelier chant, atelier guitare)	224,00€	443,84€
* Ens. vocal ou instrumental seuls		
1 ensemble	60,57€	122,02€
2 ensembles (chorale, orchestre, djembé, atelier MAA...)	100,94€	213,54€
Cycle 3 / CS / CPES		
	GC PC + métropole	
Instrument (+ disciplines liées au cursus)	457,49€	
2 instruments (+ disciplines liées au cursus)	764,12€	
* Cours collectif seul (FM, culture, musique de chambre)	322,59€	
CPES		
	GC PC + métropole	
Instrument (+ disciplines liées au cursus)	457,49€	

Tarif trimestriel donné à titre indicatif	
GC PC	Métropole
96,05€	272,63€
160,62€	455,23€
74,67€	147,95€
20,19€	40,67€
33,65€	71,18€

GC PC + Métropole	
152,50€	
254,71€	
107,53€	

GC PC	Métropole
152,50€	

COURS DE DANSE		
Orientation / Cycle 1 et 2 (nés à partir du 1er janvier 2018)		
	GC PC	Métropole
Danse classique et/ou contemporaine et/ou Jazz et/ou Hip Hop (+ disciplines liées au cursus)	224,00€	443,84€
Danse + 1 instrument	417,72€	991,65€
Cycle 3		
	GC PC + métropole	
Danse (+ disciplines liées au cursus)	299,12€	
Danse + 1 instrument	605,75€	

Tarif trimestriel donné à titre indicatif	
GC PC	Métropole
74,67€	147,95€
139,24€	330,55€

GC PC + Métropole	
99,71€	
201,92€	

CURSUS ADULTES		
Instrument		
	GC PC	Métropole
Instrument + pratique collective obligatoire (FM, culture, djembé, ensemble vocal ou instrumental)	311,79€	882,00€
2 instruments	520,63€	1 472,76€
* Cours collectif seul (FM, culture, musique de chambre)	241,56€	478,89€
Danse		
	GC PC	Métropole
classique et/ou contemporaine et/ou Jazz et/ou hip hop		
1 cours	224,00€	443,84€
2 cours et +	299,12€	669,16€

Tarif trimestriel donné à titre indicatif	
GC PC	Métropole
103,93€	294,00€
173,54€	490,92€
80,52€	159,63€

GC PC + Métropole	
99,71€	
223,05€	

GC PC	Métropole
74,67€	147,95€
99,71€	223,05€

1 – Les cartes de quotient

Les villes de Petit-Couronne et Grand-Couronne appliquent un tarif préférentiel aux Couronnais qui sont titulaires d'une carte de quotient : cela se traduit par la modulation du tarif selon un pourcentage basé sur le quotient familial.

Exemple de cotisation trimestrielle pour une activité (premier enfant) :

Grand-Couronne				Petit-Couronne					
Taux de participation	Abattement	Éveil initiation	Cycle 1-2	Cycle 3	Tranche	Abattement	Éveil initiation	Cycle 1-2	Cycle 3
jusqu'à 26 % (A)	65%	16,27€	33,62€	53,37€	1	79,00%	9,76€	20,17€	32,02€
entre 27 et 48% (B)	60%	18,60€	38,42€	61,00€	2	68,00%	14,88€	30,73€	48,80€
entre 49 et 63% (C)	50%	23,25€	48,02€	76,25€	3	60,00%	18,60€	38,42€	61,00€
entre 64 et 77% (D)	40%	27,90€	57,63€	91,50€	4	52,00%	22,32€	46,10€	73,20€
entre 78 et 90% (E)	30%	32,55€	67,23€	106,75€	5	44,00%	26,04€	53,79€	85,40€
entre 91 et 100% (F)	10%	41,84€	86,44€	137,25€	6 et plus	0%	46,49€	96,05€	152,50€
au delà de 100%	0%	46,49€	96,05€	152,50€					

2 - l'APEC (Association des Parents d'Elèves du Conservatoire)

L'APEC vient également en aide aux familles pour l'acquisition du matériel nécessaire à la pratique de la musique ou de la danse au sein du Conservatoire, mais aussi pour l'organisation de sorties culturelles des élèves ou le financement des déplacements de formation à l'extérieur. Les dates de retrait et de retour des dossiers de demande de bourses sont communiquées par voie d'affichage et par l'intermédiaire des professeurs. Ces dossiers sont à retourner généralement pour début décembre.

Les aides sont attribuées sur dossier en fonction des critères de ressources. Si vous pensez pouvoir en bénéficier, il faut obligatoirement fournir une preuve d'achat (facture acquittée, ticket de caisse...). Pensez à les conserver en début d'année.

3 - Le Pass'Jeunes 76 du Conseil Général

C'est une aide financière accordée par le Département pour alléger le coût de la pratique sportive, culturelle et artistique des jeunes.

Renseignements au 02 35 52 64 28 ou passjeunes76@seinemaritime.fr

La pratique d'une activité sportive et d'une activité culturelle simultanément est possible. Le montant de l'aide ne peut excéder 30 € pour la 1ère inscription choisie et 20 € pour la 2e soit une aide maximale de 50 € par an et par enfant pour une pratique sportive et artistique.

4 – Contrats Partenaires Jeunes (CPJ) - Contrats Loisirs Jeunes (CLJ)

CPJ Grand-Couronne : pour tout renseignement, contacter l'animateur référent du service jeunesse au 06.02.05.74.25

Montant de l'aide : 120 euros maximum par enfant. Ce montant intègre la pratique de l'activité et l'équipement. En contrepartie, les enfants et les jeunes s'engagent dans une action éducative et citoyenne.

CLJ Petit-Couronne : pour tout renseignement, contacter la maison de la solidarité au 02.32.11.64.70

Dispositif en partenariat avec la CAF de Seine-Maritime.

5 - Atouts Normandie

Dispositif de la **Région Normandie** pour les 15-25 ans. www.atouts.normandie.fr

6 - Pass' Culture

Dispositif de l'**Etat** pour les 15-18 ans (20 euros à 15 ans), 30 euros à 16-17 ans et jusqu'à 300 euros à 18 ans)

www.pass.culture.fr

7 - Partenariat avec le CRR de Rouen

Pour les élèves suivant leur cursus dans les 2 établissements, il est prévu que la structure dans laquelle l'élève étudie sa discipline dominante est appelée "premier établissement" et que la 2e structure d'accueil applique à ces élèves une réduction forfaitaire de 50 % sur leurs frais de scolarité. Pour bénéficier de cette réduction, les étudiants concernés devront produire le justificatif de leur inscription auprès du 1er établissement.

Pour les élèves en classe à horaires aménagés et en TMD qui suivraient leur cursus dans les 2 établissements, il est convenu qu'ils devront s'acquitter des frais de dossier de chaque structure mais qu'ils bénéficieront de la gratuité des enseignements dans le 2e établissement.

8 - Elèves non inscrits à l'année (périodes plus courtes et ponctuelles, partenariat 106)

Cours d'instruments individuels "ponctuels" (formule valable une seule fois par personne)

Formule 1 : Bilan seul (1 heure).....30,00 €

Formule 2 : Bilan + 2 cours de 40 minutes.....70,00 €

Formule 3 : Bilan + 4 cours de 40 minutes.....110,00 €

Cours d'instruments collectifs 2 à 4 personnes, tarif par personne

Formule 1 : Bilan seul (1 h 30).....20,00 €

Formule 2 : Bilan + 2 cours de 1 heure.....70,00 €

Formule 3 : Bilan + 4 cours de 1 heure.....110,00 €

Cours de Formation Musicale sur 1 trimestre (après 2 séances gratuites) renouvelable jusqu'à 2 fois

sur une seule année scolaire.....60,00 €

9 - Les locations d'instruments (tarifs au trimestre)

	GC/PC	Métropole	
(A) guitare, clarinette en ut	21,63 €	53,00 €	Réductions pour les couronnais en fonction du quotient familial
(B) violon, alto	28,58 €	75,00 €	
(C) cor, cornet, trompette, trombone	33,97 €	84,00 €	
te traversière, clarinette, saxophone, contrebasse, tuba, luth	40,80 €	92,00 €	
(E) hautbois, cor anglais, basson, xylophone, violoncelle	46,34 €	100,00 €	
(F) flûte à bec	10,82 €	23,00 €	